



Délai d'inscription reporté au
14 février 2021

12^e Concours international pour quatuor à cordes

Premio Paolo Borciani

5 .13 juin, 2021

Teatro Municipale Romolo Valli
Reggio Emilia . Italie

Exclusive partner

MaxMara





LE COMITÉ D'HONNEUR

Martha Argerich
Radu Lupu
Riccardo Muti
Arvo Pärt
Maurizio Pollini
Wolfgang Rihm
Salvatore Sciarrino
Marco Stroppa
Borodin Quartet

LE JURY

Emmanuel Hondré, France
Président
Directeur du Département
concerts et spectacles,
Philharmonie de Paris

Martin Beaver, Canada
Violon, Tokyo String
Quartet

Francesco Dillon, Italie
Violoncelle, Quartetto
Prometeo

Kim Kashkashian, États-Unis
Alto

Anthea Kreston, États-Unis,
violon

Jana Kuss, Allemagne,
violon, Kuss Quartett

Alexander Lonquich,
Allemagne
Piano

LE COMITÉ DE PRÉSÉLECTION

Emilie Delorme, France
Directrice du Conservatoire
national supérieur de
musique et danse de Paris

Jeanne Maisonhaute, France
Violoncelle, Quatuor Tana

Geneviève Strosser, France
Alto

Francesco Filidei, Italie
Conseiller musical
de la Fondazione I Teatri



12^e Concours international pour quatuor à cordes

Premio Paolo Borciani

5 . 13 juin 2021

Teatro Municipale Romolo Valli

Reggio Emilia . Italie

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

1. Le Concours

La Fondazione I Teatri de Reggio Emilia (Italie) organise le 12^e Concours international pour quatuor à cordes "Premio Paolo Borciani".

En raison de la crise sanitaire mondiale, le Concours, initialement prévu du 7 au 14 juin 2020, a été reporté et se déroulera du **5 au 13 juin 2021**, au sein du Théâtre Municipal « Romolo Valli » de Reggio d'Émilie.

2. Conditions d'admission

Le Concours est ouvert aux quatuors à cordes de toutes les nationalités. La somme des âges des quatre membres de chaque quatuor ne doit pas dépasser 128 ans, et chaque membre doit être âgé de 35 ans au maximum, à la date du 4 juin 2021 (inclus).

3. Modalités et délais d'inscription

L'inscription au Concours est uniquement possible en ligne et se déroule en deux étapes :

- a) Remplir le formulaire d'inscription en ligne au lien bit.ly/premio_borciani_2020 actif à partir du 18 juin 2020.

b) Charger les documents et les éléments suivants sur la plateforme Accepted au lien <http://getacceptd.com/premio> actif à partir du 18 juin 2020, après avoir procédé à l'inscription et payé 25,00 \$ par quatuor :

- Biographie du quatuor
- Biographie personnelle de chaque membre du quatuor spécifiant les études suivies et les enseignants
- 2 photographies récentes du quatuor
- 2 lettres de présentation du quatuor spécifiquement rédigées en vue du Concours :
 - par l'enseignant du quatuor durant les trois dernières années
 - et/ou par un ou deux musiciens dont au moins un provenant d'une formation de quatuor
- En cas de relations contractuelles exclusives avec des agents ou d'autres organisations similaires ou avec des maisons de disques, les déclarations de ces derniers indiquant qu'ils consentent à ce que le quatuor respecte toutes les obligations dérivant de sa participation au Concours, en particulier en ce qui concerne les engagements mentionnés à l'article 7.
- 2 vidéos avec des enregistrements de qualité professionnelle, réalisées après le 15 juin 2020 avec une caméra fixe et sans interruptions, pas même entre les différents mouvements d'un même morceau, non éditées ni altérées en aucune manière (sous peine d'exclusion), au libre choix du quatuor dans le répertoire suivant :

1) Une composition au choix parmi les suivantes :

F. J. Haydn : un quatuor au choix

ou bien

W. A. Mozart: un quatuor au choix parmi *Quatuor à cordes KV 387, Quatuor à cordes KV 421 et Quatuor à cordes KV 428.*

2) Une composition au choix parmi les suivantes :

A. Webern, Cinq pièces pour quatuor à cordes op. 5

ou bien

I. Stravinsky, Trois pièces pour quatuor à cordes.

Le formulaire d'inscription et les éléments mentionnés ci-dessus devront être remplis en ligne et chargés sur la platform Acceptd, selon les modalités indiquées précédemment, à partir du 18 juin 2020 et au plus tard à 23h59 (GMT) de dimanche 14 février 2021.

Passé le délai susmentionné, aucune demande de participation ne sera valide.

Les éléments envoyés ne seront en aucun cas restitués.

Toute documentation incomplète entraînera l'exclusion du Concours.

4. Procédure de sélection et d'admission

4.1

12 (douze) quatuors maximum seront admis au Concours. L'admission au Concours sera décidée par le Comité de présélection, mentionné à l'article 9, qui évaluera les candidats à son entière discrétion, en s'appuyant sur les éléments requis lors de l'inscription. La décision du Comité de présélection sera transmise aux candidats par e-mail avant le 20 février 2021.

Les quatuors sélectionnés par le Comité de présélection avant la suspension des activités due à la crise sanitaire mondiale ne devront pas représenter leur candidature, à condition que la formation de l'ensemble n'ait subi aucune modification.

Dans le cas contraire, ils devront représenter tous les documents requis, tels qu'indiqués à l'Art. 3 du présent Règlement, et leur admission sera soumise à une nouvelle évaluation du Comité de présélection.

4.2

Les quatuors admis devront verser des frais d'inscription de 150,00 € (cent cinquante/00) sans frais à la charge du destinataire, au plus tard le 14 Mars 2021, sur le compte bancaire au nom de «Fondazione I Teatri» n° 000 100 334 801, Unicredit Banca, Code IBAN : IT60D0200812834000100334 801 et code SWIFT: UNCRITM1447. Le formulaire du compte courant devra obligatoirement indiquer

le nom du quatuor qui effectue le versement, qui devra exclusivement être en monnaie unique européenne.

L'attestation prouvant que le paiement des frais d'inscription a été effectué devra être envoyée à l'adresse premioborciani@iteatri.re.it.

5. Structure du Concours

5.1

Le Concours comprend **quatre** épreuves pour les quatuors admis au Concours et **une** épreuve **finale** à laquelle seront admis 3 quatuors :

- **1^{re} épreuve > Le dix-huitième siècle/Beethoven**
- **2^e épreuve > Le dix-neuvième siècle**
- **3^e épreuve > Carte blanche**
- **4^e épreuve > Du vingtième siècle au contemporain/Hosokawa**
- **Épreuve finale > Un quatuor au choix** issu du «Répertoire des épreuves» n'ayant pas été interprété au cours des étapes précédentes

Chaque épreuve prévoit un **répertoire spécifique**, comme indiqué à l'article 6 du présent règlement.

5.2

Après la quatrième épreuve - le samedi 12 juin 2021 -, les 3 quatuors admis à l'épreuve finale seront annoncés.

Les résultats de la finale - prévue le dimanche 13 juin 2021 - seront officiellement proclamés le soir même, après délibération du jury.

5.3

Toutes les épreuves se dérouleront au Théâtre Municipal Romolo Valli à Reggio Emilia, et seront publiques, avec entrée libre, à l'exception de la finale, pour laquelle l'entrée sera payante.

Toutes les auditions des quatuors suivront l'**ordre alphabétique** de la lettre qui sera tirée au sort en public, en présentiel ou en streaming, au cours des semaines précédant le début du Concours, en présence de la Direction.

Le calendrier des épreuves, établi par la Fondazione I Teatri en accord avec le jury, sera envoyé par e-mail aux quatuors sélectionnés et rendu public sur le site www.iteatri.re.it

5.4

Tous les membres de chaque quatuor doivent se présenter au secrétariat du Concours le **5 juin 2021** entre 10 heures et 17 heures, munis d'une pièce d'identité en cours de validité.

Tous les membres des quatuors admis sont tenus d'être présents à la Cérémonie d'ouverture du Concours, prévue le samedi **5 juin 2021** à 18 heures au Théâtre Municipal « Romolo Valli ».

Aucun retard des participants ne sera admis (sous peine d'exclusion).

6. Répertoire des épreuves

6.1

Première épreuve: le dix-huitième siècle/Beethoven

1) Ludwig van Beethoven

Quatuor en sol majeur op. 18 n° 2, I mouvement

2) Une composition au choix parmi les suivantes:

Franz Joseph Haydn

Quatuor en sol mineur op. 74, n° 3 «Reiter-Quartett»

Quatuor en sol majeur op. 76, n° 1

Quatuor en ré mineur op. 76, n° 2 «Quinten-Quartett»

Quatuor en si bémol majeur op. 76, n° 4

Quatuor en sol majeur op. 77, n° 1

Quatuor en fa majeur op. 77, n° 2

Wolfgang Amadeus Mozart

Quatuor en sol majeur KV 387

Quatuor en ré mineur KV 421

Quatuor en mi bémol majeur KV 428

Quatuor en si bémol majeur KV 458

Quatuor en la majeur KV 464

Quatuor en do majeur KV 465 «Dissonanzen»

Quatuor en ré majeur KV 499 «Hoffmeister»

Quatuor en ré majeur KV 575
Quatuor en si bémol majeur KV 589
Quatuor en fa majeur KV 590

Deuxième épreuve: le dix-neuvième siècle

Une composition au choix parmi les suivantes:

Ludwig van Beethoven

Quatuor en mi bémol majeur op. 74
Quatuor en fa mineur op. 95
Quatuor en mi bémol majeur op. 127
Quatuor en si bémol majeur op. 130 (finale: Grande Fugue op. 133)
Quatuor en si bémol majeur op. 130 (finale: Allegro)
Quatuor en do dièse mineur op. 131
Quatuor en la mineur op. 132
Quatuor en fa majeur op. 135

Johannes Brahms

Quatuor en do mineur op. 51 n° 1
Quatuor en la mineur op. 51 n° 2
Quatuor en si bémol majeur op. 67

Pëtr Il'ič Čajkovskij

Quatuor n° 1 en ré majeur op. 11
Quatuor n° 2 en fa majeur op. 22
Quatuor n° 3 en mi bémol mineur op. 30

Antonín Dvořák

Quatuor n° 12 en fa majeur «Américain» op. 96
Quatuor n° 13 en sol majeur op. 106
Quatuor n° 14 en la bémol majeur op. 105

Felix Mendelssohn

Quatuor en mi bémol majeur op. 12
Quatuor en la mineur op. 13
Quatuor en fa mineur op. 80

Franz Schubert

Quatuor en la mineur «Rosamunde» op. 29/D 804

Quatuor en ré mineur «La Jeune Fille et la Mort» D 810

Quatuor en sol majeur op. 161 D 887

Quatuor en mi bémol op. 125 n° 1 D 87

Robert Schumann

Quatuor en la mineur op. 41 n° 1

Quatuor en fa majeur op. 41 n° 2

Quatuor en la majeur op. 41 n° 3

Bedřich Smetana

Quatuor n° 1 en mi mineur «Z mého života»

Giuseppe Verdi

Quatuor en mi mineur

Troisième épreuve: carte blanche

Une proposition de morceaux, improvisations ou performances au choix du quatuor, d'une durée maximale de 30 minutes.

Quatrième épreuve: du vingtième siècle au contemporain/Hosokawa

1) Une composition au choix parmi les suivantes:

Béla Bartók

Quatuor n° 3

Quatuor n° 4

Quatuor n° 5

Quatuor n° 6

Alban Berg

Suite lyrique

Quatuor op. 3

Benjamin Britten

Quatuor n° 2 op. 36

Quatuor n° 3 op. 94

Claude Debussy

Quatuor op. 10

Leoš Janáček

Quatuor n° 1 «La Sonate à Kreutzer»

Quatuor n° 2 «Listy důvěrné» (Lettres intimes)

Helmut Lachenmann

Grido (2000-01)

György Ligeti

Quatuor n° 1 «Métamorphoses nocturnes»

Quatuor n° 2

Witold Lutosławski

Quatuor n° 1

Maurice Ravel

Quatuor en fa

Arnold Schönberg

Quatuor n° 3 op. 30

Quatuor n° 4 op. 37

Dmitrij Šostakovič

Quatuor n° 3 op. 73

Quatuor n° 8 op. 110

Quatuor n° 9 op. 117

Quatuor n° 15 op. 144

Anton Webern

Quatuor op. 28

Cinq pièces pour quatuor à cordes op. 5

+ Six Bagatelles pour quatuor à cordes op. 9

Alexander Von Zemlinsky
Quatuor n° 2 op. 15

2) Toshio Hosokawa

UTA-ORI. Weaving Song for string quartet (2020)
Nouvelle composition pour quatuor à cordes commandé
du Concours international «Premio Paolo Borciani»

Épreuve finale

Un quatuor au choix parmi ceux du répertoire, n'ayant pas encore été interprété par le quatuor au cours des épreuves précédentes.

6.2

Il est recommandé d'utiliser des éditions conformes au texte original. Les temps d'exécution prévus pour chaque morceau choisi devront être indiqués sur le formulaire d'inscription.

L'ordre dans lequel les œuvres seront interprétées pour chaque épreuve est laissé au choix du quatuor et devra figurer sur le formulaire d'inscription.

L'exécution ou non des refrains est laissée au choix du quatuor.

6.3

Tous les droits relatifs aux enregistrements audio et vidéo et aux transmissions radiophoniques, télévisées et internet (y compris les droits de diffusion et de reproduction sur tout support présent et futur, ainsi que tout droit de reproduction photographique relatif au Concours) de toutes les épreuves du Concours appartiennent à la Fondazione I Teatri, sans aucune obligation de rémunération de la part de la Fondazione.

7. Prix

7.1

Premier prix *Premio Paolo Borciani* (indivisible)

. **25 000 €** (vingt-cinq mille/00)

. **Tournée internationale** coordonnée par Lorenzo Baldrighi Artists Management en collaboration avec Konzertdirektion Goette, Hambourg, pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse; L'Agence, Paris, pour la France; Ivy Artists, La Haye, pour la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg; Sullivan Sweetland, Londres, pour le Royaume-Uni. Toutes les mises à jour concernant les dates et les lieux de la tournée seront publiées sur le site www.iteatri.re.it > section Premio Borciani.

. **Résidence artistique** à Reggio Emilia pendant la saison 2021/2022.

Deuxième prix

10 000 € (dix mille/00)

Troisième prix

5 000 € (cinq mille/00)

Prix spécial

3 000 € (trois mille/00) pour la meilleure interprétation de *UTA-ORI. Weaving Song for string quartet* (2020) nouvelle composition pour quatuor à cordes commandé à Toshio Hosokawa par le Premio Paolo Borciani.

Prix du public

2 000 € (deux mille/00)

Le Prix du public sera décerné à l'un des quatuors admis à l'épreuve finale, selon des modalités de vote définies par la Fondazione I Teatri.

Prix Under 20

1 000 € (mille/00)

Un comité, formé de jeunes étudiants en musique, sera institué et décernera le prix à l'un des quatuors admis à l'épreuve finale.

Prix « Jeunesses Musicales Deutschland »

Bourse d'études d'une valeur de 6 000 euros offerte par Jeunesses Musicales Deutschland pour la participation à l'International Chamber Music Campus Schloss Weikersheim programmé en 2022.

Les prix sont remis bruts de toutes les éventuelles retenues fiscales.

7.2

Le quatuor gagnant s'engage à respecter les accords conclus avec l'agence qui réalisera la tournée de concerts.

Ces accords prévaudront sur les autres engagements pris par l'agence qui représente éventuellement déjà le quatuor gagnant, pendant les saisons 2021/2022 et 2022/2023, sauf accords contraires convenus avec l'agence organisatrice et l'éventuel représentant du quatuor gagnant.

7.3

La proclamation des gagnants et la remise des prix auront lieu au cours de la cérémonie officielle de clôture du Concours.

Les gagnants qui souhaiteraient communiquer le résultat qu'ils ont obtenu devront spécifier le prix obtenu, en respectant scrupuleusement les décisions officielles du jury.

7.4

Le jury se réserve le droit d'offrir, à un maximum de deux quatuors non admis en finale, la possibilité de participer au Programme de résidence artistique de formation supérieure pour jeunes quatuors à cordes « Casa del Quartetto », dont la troisième édition aura lieu à Reggio d'Émilie en juin 2022.

8. Jury

8.1

Le jury est composé d'au moins cinq membres, dont le Président, renommés dans le monde de la musique, et la majorité d'entre eux est de nationalité étrangère.

Le jury ne peut être constitué de personnes ayant un lien de parenté ou d'affinité avec un ou plusieurs concurrents.

Chaque juré devra remettre une déclaration concernant sa situation personnelle vis-à-vis des concurrents en référence à ce qui est stipulé plus haut, sur un formulaire spécifique qui sera fourni par la Fondazione I Teatri.

La Fondazione I Teatri se réserve le droit de remplacer les membres du jury qui auraient un empêchement à exercer leur fonction telle que prévue, pour un motif justifié par une urgence.

8.2

La Fondazione I Teatri adopte un règlement spécifique quant aux modalités de travail et de fonctionnement du jury.

Les décisions du jury sont sans appel, de même que celles de la Fondazione I Teatri pour ce qui est des questions ne relevant pas de la compétence du jury.

Après l'annonce des quatuors admis à l'épreuve finale, le jury se tiendra à la disposition des candidats exclus, pour des entretiens et des explications.

8.3

Le jury prendra ses fonctions le samedi 5 juin 2021 à 17 heures au Théâtre Municipal Romolo Valli.

8.4

Le Responsable musical du Concours assiste, sans droit de vote, aux travaux du jury.

La coordination opérationnelle et la consignation des travaux du jury sont assurées par le secrétariat du Concours.

9. Présélection des participants

La Fondazione I Teatri s'assure que les concurrents possèdent bien les prérequis exigés par le règlement.

La Fondazione I Teatri désigne un Comité de présélection composé de trois membres (dont aucun n'est membre du jury) et du Responsable musical du Concours, qui le préside.

Le Comité de présélection a la responsabilité d'évaluer les éléments présentés par les candidats pour leur admission au Concours, selon un règlement interne défini par la Fondazione I Teatri.

10. Frais de séjour et de déplacement

La Fondazione I Teatri, organisatrice du Concours, prendra en charge les frais de séjour (restauration et hébergement) des quatuors admis à partir du 5 juin 2021 jusqu'à samedi 13 juin 2021 inclus, et elle participera aux frais de déplacement avec une contribution de 500 euros maximum par quatuor.

11. Avertissements

- a) Le règlement du Concours est publié en quatre langues (italien, anglais, français et allemand).
- b) Seul le texte en italien a une valeur officielle et légale.
- c) La Fondazione I Teatri se réserve le droit, dans tous les cas et à son entière discrétion, de décider d'annuler le Concours et de prendre toute décision afférente au déroulement des épreuves du Concours et à la participation des concurrents.
- d) Aucun changement n'est possible dans la formation du quatuor admis.
- e) En cas d'éventuels litiges d'ordre juridique, seul le tribunal de Reggio Emilia sera compétent.

12. Organisation et informations

Fondazione I Teatri / Premio Paolo Borciani
Piazza Martiri del 7 Luglio, 7
42121 Reggio Emilia - Italie

Directeur de la Fondazione I Teatri
Paolo Cantù

Responsable Musical du Premio Paolo Borciani
Francesco Filidei

Secrétariat général du Premio Paolo Borciani
Marina Basso
tel. + 39 0522 458 900 / premioborciani@iteatri.re.it

www.iteatri.re.it



**Concorso
Internazionale
per Quartetto
d'Archi**
Premio Paolo Borciani